Procès-verbal du conseil de la





Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le vendredi 4 juin 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Philip Lapalme.

Sont également présents, messieurs Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame Linda Laplante, secrétaire de direction.

1. <u>BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que conformément aux directives du gouvernement concernant les séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

Les citoyens qui ont des questions peuvent les adresser par courriel à madame Linda Laplante à l'adresse : llaplante@mrcvs.ca

21-06-04-01

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Lemieux APPUYÉ PAR : monsieur Jamie Nicholls et résolu

d'ouvrir la séance à 17 h 14.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-06-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

d'adopter l'ordre du jour **en ajoutant** le point 5 « Mandat au directeur général dans le cadre de la poursuite de la Ville de Vaudreuil-Dorion : autorisation ».

Proposition adoptée.

3. CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

Procès-verbal du conseil de la





4. REQUÊTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) DE RETIRER LA DEMANDE DE CONSULTATION CIBLÉE AUPRÈS DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE) CONCERNANT LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES ENTRE VAUDREUIL-DORION ET SENNEVILLE : POSITIONNEMENT ET DÉCISION

CONSIDÉRANT la résolution numéro 21-04-21-20 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges de demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques la tenue d'une consultation ciblée sur le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a donné le mandat au BAPE de tenir une consultation ciblée concernant le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture urgente du pont de l'Île-aux-Tourtes le 20 mai 2021 a eu des impacts majeurs sur la population de Vaudreuil-Soulanges et des régions limitrophes et sur l'économie régionale et nationale;

CONSIDÉRANT la requête du MTQ de retirer la demande de consultation ciblée auprès du BAPE concernant le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville aux fins d'accélérer la reconstruction du pont;

CONSIDÉRANT les informations présentées par les représentants du MTQ aux membres du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

POUR CES MOTIFS,

21-06-04-03

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon** APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

que la MRC **demande** au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) **de retirer** sa demande de consultation ciblée concernant le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville.

Proposition adoptée.

5. MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion a intenté devant la cour supérieure du district judiciaire de Beauharnois un recours introductif d'instance visant à faire annuler la résolution numéro 21-02-03-04 adoptée le 3 février 2021 par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, monsieur Guy-Lin Beaudoin, recommande au conseil de la MRC précité de contester devant les tribunaux ce recours introductif d'instance;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater le directeur général, monsieur Guy-Lin Beaudoin, afin de prendre toutes les mesures jugées utiles et pertinentes pour soumettre un plaidoyer à la cour supérieure à l'encontre de ce recours;

POUR CES MOTIFS,

21-06-04-04

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

de mandater le directeur général, monsieur Guy-Lin Beaudoin, afin de représenter la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de prendre toutes les mesures jugées utiles et pertinentes de contester ce remède devant la cour supérieure.

Proposition adoptée.



Procès-verbal du conseil de la



6. <u>CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE</u>

21-06-04-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Yves Poirier

APPUYÉ PAR : monsieur Yvan Cardinal et résolu

que la séance soit levée à 17 h 23.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ

Préfet

RAYMOND MALO

Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint